



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **Panorapresse**
par **ouest
france** 



communication@ac-caen.fr
(communication@ac-caen.fr)



18 février 2025



PN_27_CRI_MESNIL EN OUCHE_LÉCOLE DES SEMEURS EST EN DANGER APRÈS LA BAISSÉ DES SUBVENTIONS RÉGIONALES

1



Dans l'Eure, cette école est en danger après la baisse des subventions régionales

paris-normandie.fr, mardi 18 février 2025

Dans l'Eure, cette école est en danger après la baisse des subventions régionales

paris-normandie.fr, mardi 18 février 2025, 545 mots



La vente des légumes constitue une part du plan de financement, insuffisante à elle seule pour permettre à l'école de fonctionner correctement © Photo Paris Normandie

L'École des semeurs située à Mesnil-en-Ouche, qui accompagne des jeunes en rupture scolaire vers le maraîchage bio, fait face à une baisse brutale des subventions de la Région Normandie. Son avenir est menacé. Avec 12 élèves de 15 à 18 ans en première année et sept en deuxième année, l'École des semeurs de Beaumesnil, commune déléguée de Mesnil-en-Ouche, connaissait une belle dynamique à la rentrée de septembre. Cet établissement, qui accueille des jeunes en rupture avec le système scolaire classique et les forme au maraîchage biologique ainsi qu'à la vente de primeurs, voyait ses effectifs progresser. Cette hausse confortait les attentes des élèves et validait la pertinence de la pédagogie du « faire pour apprendre », prônée par les établissements labellisés École de production.



Les jeunes de l'École des semeurs se forment à la vente primeurs et au maraîchage biologique © Photo Paris Normandie



Les jeunes en rupture avec le système scolaire classique prennent un nouveau départ à l'École des semeurs © Photo Paris Normandie

Une baisse drastique des subventions régionales

Mais en octobre 2024, soit un mois après la rentrée, la directrice Marie-Cécile Pennequin apprend une nouvelle qui bouleverse cet équilibre : la Région Normandie diminue drastiquement ses financements pour ces établissements. Elle invite désormais les écoles de production à se tourner vers le Fonds social européen (FSE).

La remise en cause de ce plan de financement a été pour nous un coup de massue »

« Les écoles de production, bien que hors contrat, sont reconnues par le rectorat comme des établissements d'enseignement professionnel utiles au territoire. À ce titre, l'État finançait jusqu'ici approximativement un tiers de nos activités, la Région un autre tiers, les financements restants reposant sur la taxe d'apprentissage, la vente de notre production ou encore sur les dons de particuliers et d'entreprises. La remise en cause de ce plan de financement a été pour nous un coup de massue, d'autant que le FSE ne verse ses subventions qu'en décembre et en juillet, alors que l'année scolaire est bien entamée et même terminée pour le deuxième versement. La Région nous apportait, quant à elle, à l'origine, son financement dès le mois de septembre », indique Marie-Cécile Pennequin.

Une aide exceptionnelle

La directrice a constitué un dossier auprès du FSE, mais certains critères posent problème. « Le FSE subventionne les promotions à partir de huit élèves. Or, nous n'en accueillons que sept en deuxième année. Le fonds européen soutient par ailleurs des projets concernant des jeunes décrocheurs qui n'ont plus aucun contact avec l'école. Or, celle-ci étant obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans, une partie de nos élèves ne serait pas concernée. L'objectif d'une école de production est pourtant de capter les adolescents avant qu'ils soient totalement sortis du système scolaire », ajoute Marie-Cécile Pennequin.

Avec le soutien actif de Françoise Preyre, maire déléguée de Beaumesnil, un rendez-vous avec Hervé Morin, le président de la Région Normandie, a finalement permis l'octroi d'une subvention exceptionnelle à hauteur de 30 000 €. Cette aide correspond à une prise en charge de 50 % de la deuxième promotion, non finançable par le FSE. « Un soulagement, et la démonstration que la Région croit en notre projet », conclut la directrice.